

Opération : Création Interfaces Habitat-Forêt - Tranche 2

Commune	Nom du Site	Surface Prévisionnelle	MONTANT TOTAL TTC
Cavalaire-sur-Mer	Cros de Mouton	11,70	25 272,00 €
La Croix Valmer	Pardigon	2,20	3 966,98 €
La Croix Valmer	Valescure-Gigaro	9,20	19 872,00 €
Gassin	Gassinère	2,40	4 313,98 €
Gassin	Les Chênes	3,50	7 560,00 €
Gassin	Saint-Laurent	1,30	2 808,00 €
Gassin	Longagne	1,00	1 884,99 €
Le Plan de la Tour	Coriolan	1,50	2 752,49 €
Le Plan de la Tour	Prat de Bourdin	1,30	2 405,49 €
Ramatuelle	L'Escalet	5,40	11 664,00 €
Ramatuelle	Tourraque	6,40	12 443,66 €
Ramatuelle	Roumegou	2,70	5 838,30 €
Ramatuelle	Quessine	5,70	10 039,45 €
Ramatuelle	Village du Pêcheur	3,10	6 681,01 €
Ramatuelle	Combes Jauffret	2,90	6 264,00 €
Sainte-Maxime	Les Ribbes	1,00	2 256,78 €
		61,30	126 023,13

Au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux de l'année 2020, l'ETAT finance à hauteur de 30 % ce programme Interface Habitat-Forêt :

Montant de la dépense subventionnable : 112 318 €

Montant de la subvention ETAT : 33 695,40 €



Publié le 6 mai 2020